

reux attendait son vainqueur au coin d'une rue. Le code théodosien fut obligé de réprimer ces violences : « Quiconque tuera un de ses rivaux, fût-il convaincu de pratiques magiques, sera puni de mort ». En général pourtant les cochers étaient des gens craignant Dieu ; leur carrière hippodromique était aussi féconde en « naufrages » que la vie du marin, à laquelle l'hippodrome aimait à emprunter beaucoup de ses expressions familières. Ils étaient pieux comme lui : après chaque journée de course, on les voyait se diriger vers l'église la plus voisine, où les appelait non pas le son de la cloche d'airain, mais, suivant la coutume orthodoxe, un marteau qu'on frappait sur une planche.

III

L'hippodrome de Constantinople, comme le *circus maximus* de Rome, comme tous les hippodromes de l'antiquité gréco-romaine, se composait essentiellement d'une vaste surface plane, fermée à l'une de ses extrémités par une ligne droite, à l'autre extrémité par un hémicycle, sur ses deux grands côtés par deux lignes droites. A l'hémicycle et sur les deux lignes latérales s'élevaient les gradins où venait s'entasser la multitude. Vis-à-vis de l'hémicycle, sur le petit côté rectiligne, se dressaient des constructions, loges pour les grands personnages, écuries, vestibules pour le stationnement des chars et des attelages ; là se trouvait ce qu'on appellerait chez nous l'enceinte de pesage. Sur l'axe de l'hippodrome, on voyait une terrasse longue, étroite, haute